

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2016

Président : François de MAZIÈRES (sauf délibérations n°2016-06-02)

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD (sauf délibérations n°2016-06-16 à 26 – pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON (sauf délibérations n°2016-06-13 à 26 – pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Dorothee BILGER (sauf délibération n°2016-06-19), M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02 – pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL (sauf délibération n°2016-06-13), Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE (sauf délibérations n°2016-06-23 à 26), M. Olivier de LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN,

Absents excusés :

M. Guy-Michel BEROCHÉ a donné pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER,
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
Mme Florence NAPOLY a donné pouvoir à Mme Laurence AUGERE,
Mme Corinne BEBIN a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL,
M. Erik LINQUIER,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
Mme Marie DENAISON,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 20 juin 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 29 juin 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Construction d'un projet économique rue Joseph-Bertrand et avenue de la Pépinière sur la commune de Viroflay.

Autorisation donnée à la société SEMIIC Promotion pour déposer un permis de construire.

M. Pascal THEVENOT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu l'article L.5216-5 I al 1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles R.421-1 et R.423-1 du Code de l'urbanisme ;
Vu le projet proposé par la société SEMIIC Promotion ;
Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
Vu l'avis favorable du Bureau du 2 juin 2016.

-
- Le 30 novembre 2012, l'Etat a vendu à la ville de Viroflay une parcelle cadastrée AB546, d'une superficie de 1 364 m², sise rue Joseph-Bertrand et avenue de la Pépinière et à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc une parcelle cadastrée AB 545, d'une superficie de 2 507 m², sise avenue de la Pépinière.

L'objectif de cette vente était de pouvoir réaliser sur ce site une déchetterie intercommunale.

- Le projet initial n'ayant pas pu être réalisé, il est aujourd'hui proposé par deux entreprises importantes de la zone d'activités (ZA) de la Pépinière de réaliser un projet économique sur ces deux parcelles comprenant :

- un restaurant inter-entreprises,
- un hébergement hôtelier indépendant,
- des services à l'employé,
- des stationnements en sous-sol,
- des locaux artisanaux.

Le projet répond aux besoins des entreprises et permettra d'augmenter le nombre d'emplois dans la zone d'activités économiques (ZAE).

Les entreprises intéressées de la zone d'activités se constituent actuellement en association pour garantir au promoteur immobilier, la société SEMIIC Promotion, un loyer à long terme.

- Parallèlement au montage juridique et financier à intervenir et afin de réaliser un tel projet de construction, un non-proprétaire est en droit de faire une demande de permis de construire à partir du moment où celui-ci a l'accord du propriétaire ou bien s'il est mandaté par ce dernier (article R.423-1 du Code de l'urbanisme).

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser la société SEMIIC Promotion - 7 chemin de l'Aulnay, 78440 Lainville-en-Vexin - à déposer un permis de construire sur la parcelle appartenant à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) d'autoriser la société SEMIIC Promotion à déposer un permis de construire pour la réalisation d'un projet économique pour partie sur la parcelle AB 545 située sur la commune de Viroflay et appartenant à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- 2) d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 74

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 79 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité

Pour le Président,
Par délégué,

Olivier BERTHELOT
Directeur général des services





Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_06_10

Résumé de l'acte : Construction d'un projet économique rue Joseph-Bertrand et avenue de la Pépin...

Date de décision : 27/06/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 2.1. Documents d'urbanisme

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 29/06/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160627-2016_06_10-DE

Pièces jointes :

2016-06-10 - Projet delib terrain Viroflay SEMIIC Promotion.pdf

Historique :

29/06/2016 17:21:26	Reçu	Armelle Salvador
29/06/2016 17:22:36	En cours de transmission	
29/06/2016 17:23:24	Transmis en Préfecture	
29/06/2016 17:25:44	Accusé de réception reçu	

